



PROFESSION Football

Bulletin d'information de l'Union des Clubs Professionnels de Football

ÉDITORIAL PAR JEAN-PIERRE LOUVEL

AUTRES TEMPS, AUTRES MŒURS...

Ligue 1 et Ligue 2 ont levé le rideau sur une saison 2010-2011 qui s'inscrit comme une saison charnière. Le football français traverse une crise de gouvernance, de même qu'une crise économique, laquelle est, pour sa part, mondiale. Or, la renégociation prochaine des droits TV qui s'avère délicate, la suppression du droit à l'image collective et le coût du travail plus important que chez nos voisins européens n'arrangent pas cette situation.

Concernant ce contexte économique, nous travaillons de longue date à la mise en place de solutions à long terme, et œuvrons sans relâche pour faire évoluer un modèle qui repose essentiellement sur des droits TV et des transferts. La rénovation ou construction de nouvelles enceintes constitue une étape fondamentale dans notre recherche d'un relais de croissance. Une meilleure maîtrise de nos charges sera l'autre volet d'une politique qui doit nous aider non seulement à traverser la période actuelle mais aussi à nous renforcer pour l'avenir.

Quant à la gouvernance de la FFF, la crise actuelle traduit un besoin de réformes portant une modernisation indispensable à laquelle l'UCPF a déjà et compte encore prendre toute sa part. De même, la crise sud-africaine a démontré qu'il était urgent de restaurer les valeurs de notre sport – le mérite, la performance individuelle tout

autant que l'esprit d'équipe, la solidarité, le respect, le travail, l'humilité, la maîtrise de soi dans le respect des règles. Nous nous y employons chaque jour dans nos clubs et centres de formation, qui sont aussi des écoles de vie.

Mais nous n'oublions pas que le football est avant tout une fête ! Du beau jeu : n'est-ce pas ce que nous souhaitons avant tout ? Le football ne peut que rebondir, car il est et restera le sport le plus populaire, dans sa pratique de masse comme dans son élite. Nous

regardons vers l'avenir en lequel nous sommes confiants et pour la prospérité duquel nous travaillons. ■

« La crise sud-africaine a démontré qu'il était urgent de restaurer les valeurs de notre sport – le mérite, la performance individuelle tout autant que l'esprit d'équipe, la solidarité, le respect, le travail, l'humilité, la maîtrise de soi dans le respect des règles »

SOMMAIRE

ÉDITO

Par Jean-Pierre Louvel p. 1

ACTUALITÉS

Le point de vue de P. Yonnet p. 2

Vers une gouvernance modernisée p. 2

Coût du travail p. 3

« Que les gros salaires lèvent le doigt » par P. Diallo p. 3

DOSSIER: POUR DES STADES EN FÊTE p. 4-5

Dépenses de sécurité par club p. 4

Interview de R. Leproux p. 5

La nouvelle « DNLH » p. 5

ACTUALITÉS

Calendrier 2010/11 p. 6-7

Challenge du fair-play 2009/10 p. 8

4^e Grand Prix littéraire UCPF p. 8

DOSSIER: LE FOOTBALL SE CONJUGUE AU FÉMININ p. 9-11

Interview de M. Duringer p. 10

Interview de H. Schrub p. 11

BRÈVES p. 12

Semaine FARE 2010

Campagne Licra/UCPF/LFP

Nouvelles recrues à l'UCPF

Retrouvez-nous sur internet :

www.ucpf.fr



POINT DE VUE DE *Paul Yonnet*

Sociologue et essayiste, spécialiste du sport, des loisirs et de la mode

RÉFLEXIONS SUR LA CRISE « SUD-AFRICAINE » *

Nous étions quelques-uns à avoir prévu l'élimination rapide de l'équipe de France de la Coupe du monde, mais non bien sûr la forme qu'elle a prise et qui a transformé un échec sportif en une sorte de catastrophe sociale. Le pire serait de prolonger la crise par une analyse superficielle, en noircissant le tableau pour oublier tout d'abord l'extraordinaire atout d'un football français plein de ressources. Bien qu'entraînées par Fabio Capello et Marcello Lippi, Angleterre et Italie ont elles aussi été prématurément éliminées du Mondial. Mais il n'y a là rien que de très cohérent avec leur situation interne : de grands clubs devenus des sélections internationales parfois sans « locaux » dans leur équipe-type (cas de l'Inter Milan, d'Arsenal qui n'a qu'un seul titulaire anglais). Le contingent de joueurs anglais de haut niveau

s'est réduit comme peau de chagrin. À l'inverse, les Bleus disposent d'un impressionnant réservoir de footballeurs, évoluant souvent dans les meilleurs championnats étrangers,

Un football français plein de ressources

et ils se sont bâti un palmarès unique entre 1996 et 2006. Ces deux caractéristiques font de la France « le Brésil de l'Europe », et un trophée en soi pour les adversaires qu'elle rencontre : ils jouent alors toujours au-dessus de leur valeur. Ensuite, nombre de données explicatives du fiasco sont communes aux grands pays du foot : la carrière et la fortune se font dans les clubs ; les

coupes internationales sont surnuméraires, des joueurs saturés étant appelés à des stages d'une longueur insupportable, augmentant la tension interindividuelle alors qu'ils devraient partir en vacances. Un principe à revoir. Enfin, il y a eu un problème français, avec l'erreur radicale et persistante du maintien de Domenech à la tête de la sélection, après l'échec de l'Euro 2008, dans les circonstances aberrantes que l'on sait. La question qu'il faut se poser est donc : comment une telle rupture de la rationalité des décisions a-t-elle été rendue possible ?

En résumé, la crise sud-africaine ne reflète en aucune manière des données de société à caractère général, exogènes, comme on l'a prétendu, mais elle exprime un état du football que le contexte institutionnel français a aiguë, pour stériliser une ressource de qualité abondante. ■

* Les propos exprimés ici n'engagent que l'auteur et ne sont pas attribuables à l'UCPF

VERS UNE GOUVERNANCE MODERNISÉE

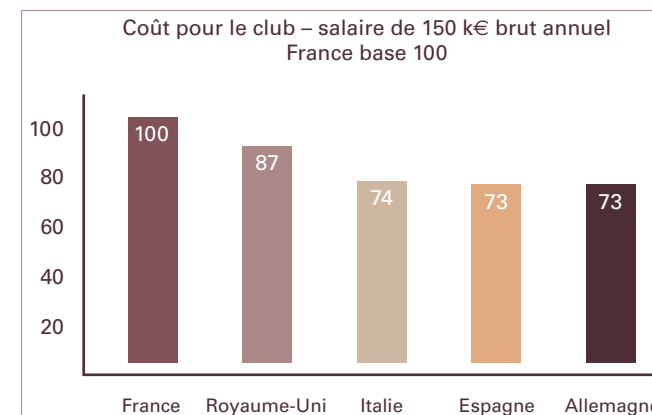
Le comportement de l'Équipe de France, sur le terrain et en dehors, lors de la Coupe du monde en Afrique du Sud, a marqué les esprits et mis en lumière de graves dysfonctionnements. Chacun en a tiré la conclusion qu'une réflexion sur la gouvernance devait être menée rapidement pour éviter que de tels faits se reproduisent. C'est la raison pour laquelle, sous la présidence intérimaire de Fernand Duchaussoy, la FFF engage un vaste processus de réforme de la gouvernance du football français. Les représentants du football professionnel et du football amateur ont affirmé la

volonté de travailler ensemble, avec le double objectif d'améliorer rapidement le fonctionnement des instances fédérales et de définir pour l'avenir de nouvelles modalités de direction et de gestion de la FFF. Jusqu'au 18 décembre 2010, date de la prochaine Assemblée Fédérale – avec pour point d'orgue en octobre les États généraux du football, appelés par le Gouvernement, leurs délégations collaboreront pour :
– préparer et organiser lesdits États généraux ;
– arrêter les lignes directrices des réformes : mise en place d'un exécutif resserré, rééquilibrage de la composition des instances

dirigeantes, modes d'élection, répartition des compétences entre instances, etc. ;
– élaborer les projets de modification des statuts de la FFF à soumettre à l'Assemblée Fédérale du 18 décembre ;
– réfléchir à l'amélioration de la direction de l'Équipe de France. Renouer avec la victoire ne pourra qu'être salutaire. Fort heureusement, tout n'est pas sombre dans le football français : la relève est prête, comme en témoigne le sacre européen de l'Équipe de France U19. ■

COÛT DU TRAVAIL DANS LES 5 LIGUES EUROPÉENNES MAJEURES : LA FRANCE DÉSAVANTAGÉE *

Depuis l'ouverture des frontières en 1995, nous avons assisté à un exode massif des talents dû à une fiscalité et à des charges sociales pénalisantes. Après la suppression du droit à l'image collective (DIC), l'UCPF a souhaité étudier ce qui était pratiqué chez nos grands voisins européens, dont certains ont modifié leurs conditions fiscales pour répondre à la crise. Il apparaît cependant que, quelle que soit la situation étudiée, la France reste le pays où le coût (salaires + charges patronales) pour le club est le plus important ; et ce sont les clubs allemands qui bénéficient du coût du travail le plus concurrentiel. Une raison de plus pour relancer le débat sur la compétitivité du football français... ■



* Étude UCPF Eversheds
Étude comparative
du coût fiscal et social
des footballeurs en Europe
Juin 2010

LE BILLET DE... *Philippe Diallo*
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UCPF



S'il est un thème particulièrement sensible dans le sport, c'est bien celui de l'argent. Accusé de tous les maux, sa présence heurte la sensibilité voire la morale d'une partie de la population attachée à une vision « coubertiniste » du sport, conjugée avec un principe d'égalité qui est la valeur forte de notre pays.

Sport roi dans tous les sens du terme, le football est celui qui concentre ces critiques. En particulier, la rémunération des footballeurs est sans cesse mise en question. Tolérée lorsqu'ils gagnent, les interrogations virent à la dénonciation lorsqu'ils manquent par leur comportement aux devoirs de leur statut dans une période où les Français, qui plus est, sont confrontés aux conséquences de la crise économique et financière qui touche le pays. La triste épopée des Bleus lors de la Coupe du monde a naturellement fait resurgir les condamnations de tous horizons sur ces sportifs « trop payés ».

Je laisse chacun, selon ses convictions, porter son propre jugement sur cette situation. En revanche, je voudrais apporter un éclairage à **une simple question** : pourquoi les footballeurs gagnent-ils si bien leur vie ?

On pourrait montrer du doigt quelques dirigeants qui dépensent sans compter pour satisfaire leur passion. Mais, pour aussi réel qu'il soit, et chacun aura en tête des noms pour l'illustrer, ce phénomène n'est que marginal pour expliquer l'inflation salariale connue ces dernières décennies.

Deux phénomènes majeurs expliquent beaucoup mieux cette inflation : la libéralisation du marché du travail et la croissance du secteur. Jusqu'en 1995, le marché du travail d'un footballeur était essentiellement limité aux clubs de son pays d'origine. Une règle dite des quotas empêchait en effet les clubs de recruter plus de trois joueurs étrangers dans leur équipe. Dès lors, la possible surenchère salariale se jouait entre deux ou trois clubs dont les ressources étaient proches et qui étaient soumis à des dispositions fiscales et sociales identiques. Lorsque la Cour de justice des Communautés européennes, le 15 décembre 1995 dans un fameux arrêt Bosman a, au nom du principe de libre circulation, aboli cette règle, les conditions du marché du travail ont radicalement changé. Dans une activité, le football, où les règles du jeu sont universelles, où pour exercer son métier il n'y a pas de nécessité de parler la langue du pays d'accueil, où le talent individuel prime, la mobilité des joueurs est devenue totale. Sur ce marché du travail devenu parfaitement fluide, ce ne sont plus deux ou trois clubs qui peuvent devenir l'employeur d'un

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT !

joueur mais potentiellement tous les clubs. **À ce jeu de la concurrence entre employeurs pour s'attacher les services de salariés de talent, la rémunération des joueurs ne peut qu'augmenter.**

Le second phénomène est la croissance du secteur. Un seul chiffre pour en prendre la mesure : en 1984, Canal+ achetait pour la première fois les droits des matches du championnat de France pour 0,8 million d'euros. En 2010, le tandem Canal+/Orange a acquis ces mêmes droits pour 668 millions d'euros. Chacun peut comprendre que les footballeurs, acteurs principaux du jeu, aient bénéficié de cette croissance. Certains devraient même s'en réjouir au moment où des réflexions sont lancées pour que le partage de la plus-value dégagée par les entreprises soit plus profitable aux salariés.

Pour autant, n'est-on pas allé trop loin ? Certainement, lorsqu'on observe les résultats financiers des clubs en Europe. Toutefois, la crise économique qui touche aussi le football est en train de raréfier les ressources et donc les employeurs clubs ayant les moyens de recruter. Elle dégonfle une bulle de croissance artificielle, par endettement massif, et oblige les instances internationales à mettre en place de nouveaux outils de régulation financière. La conséquence inévitable sera la baisse des rémunérations moyennes des sportifs.

POUR DES STADES EN FÊTE : METTRE LA VIOLENCE HORS JEU

La saison passée de Ligue 1 a été marquée par de graves incidents, fortement médiatisés. Pour lutter contre la violence qui gangrène les stades et leurs abords, un arsenal de mesures répressives, tant techniques que législatives, a été adopté. Cette situation a conduit à une mobilisation exceptionnelle de l'ensemble des parties concernées pour mettre un terme au hooliganisme. Cela s'est traduit notamment par la loi « Estrosi » (loi n° 2010-201 du 2 mars 2010), promulguée pour renforcer la lutte contre les violences de groupes et la protection des personnes chargées d'une mission de service public. De même, différentes réunions plénières, auxquelles était conviée l'UCPF, se sont tenues au ministère de l'Intérieur afin de réaliser le bilan des actions menées par les clubs et les pouvoirs publics. L'UCPF est depuis lors en étroite collaboration avec les services du ministère de l'Intérieur sur ce

sujet ainsi qu'avec la division, nouvellement créée, de lutte contre le hooliganisme. Par ailleurs, l'UCPF était membre du groupe de travail constitué par le secrétariat d'État chargé des sports relatif aux relations avec les supporters. À ce titre, elle a notamment participé au Congrès national des supporters organisé le 12 janvier 2010.

Matches à huis-clos, interdiction de vendre des places aux supporters pour les rencontres extérieures, délocalisation de certains matches, police anti-hooliganisme, déploiement des SIR (sections d'intervention rapide, constituées de policiers volontaires, spécialement formés et réunis pour intervenir dans les stades), dissolution de groupes de supporters... Les sanctions se sont multipliées – et notamment les interdictions de stade – afin de punir les responsables et de décourager leurs partisans : 719 interdictions administratives prises, contre 302 la saison précédente et 292 en 2007-2008...

En ce début de saison 2010-2011, la garde des Sceaux Michèle Alliot-Marie a invité les procureurs de la République « à communiquer largement sur les poursuites engagées et sur les condamnations prononcées par les juridictions » contre les responsables d'incidents violents dans les stades.

Cette circulaire ministérielle préconise également de porter un « effort particulier » sur la poursuite des faits de xénophobie et de racisme dans les stades « qui existent trop souvent, mais qui sont encore insuffisamment identifiés ». Enfin, « les représentants du ministère public devront continuer à requérir systématiquement des interdictions de stade lorsque le lien des faits commis avec la manifestation a été établi ». L'interdiction doit « nécessairement » être assortie d'une obligation de pointage et le parquet doit veiller à demander au tribunal de préciser les modalités pratiques de cette obligation (lieu, heure, matches, etc.). ■

DÉPENSES DE SÉCURITÉ : PLUS D'UN MILLION D'EUROS PAR CLUB

La sécurité au sens large représente des coûts importants pour les clubs, que ce soit pour les dépenses afférentes aux jours de matches (frais de police / accueil / médical / pompiers / secouristes / équipements du personnel affecté à la sécurité / accréditations) ou pour celles lissées annuellement (frais fixes du personnel permanent / frais fixes d'achat de matériels).

Ainsi, la moyenne par saison pour un club de Ligue 1 avoisine les 1,1 million d'euros, et ce, sans compter les gros investissements amortissables sur plusieurs saisons. Le poste le plus important concerne l'accueil au sens large (contrôles, palpations, stadiers...) qui compte pour 63 %, suivi des frais de police, aux alentours de 15 %. ■

* Source UCPF : synthèse réalisée auprès de l'ensemble des clubs de L1 de la saison 2008-2009

DE NOUVELLES MESURES POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Issues de la loi du 2 mars 2010, de nouvelles dispositions ont été adoptées par le législateur pour renforcer et adapter l'arsenal juridique au phénomène de la violence dans le sport. **Renforcement du dispositif d'interdiction administrative**

- Durée portée à six mois au lieu de trois, avec possibilité d'interdiction de douze mois si dans les trois années précédentes la personne a déjà fait l'objet d'une mesure d'interdiction.

Aménagement des règles applicables aux associations de supporters

- La loi a ajouté au nombre des actes incriminés « un acte de particulière gravité » alors qu'auparavant la répétition était condition *sine qua non*.

- La « suspension d'activité » devient une

sanction possible. Moins grave que la dissolution, la loi prévoit désormais la possibilité pour les associations ou groupements de fait de voir leurs activités suspendues pendant douze mois ou plus.

Élargissement des interdictions concernant les engins pyrotechniques

- Le fait d'introduire, détenir ou faire usage de fusées ou artifices de toute nature ou d'introduire sans motif légitime tous objets susceptibles de constituer une arme au sens de l'article 132-75 du Code pénal (est une arme tout objet conçu pour tuer ou blesser) dans une enceinte sportive lors du déroulement ou de la retransmission en public d'une manifestation sportive est puni de trois ans d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. ■

MUTATION CAPITALE AU PARC DES PRINCES : TOUS PSG ! INTERVIEW DE ROBIN LEPROUX, PRÉSIDENT DU PSG



© C. Gavelle/PSG

Le PSG déploie un plan de pacification du Parc des Princes pour éradiquer le climat délétère qui oppose depuis longtemps les tribunes de supporters d'Auteuil et de Boulogne. Présentez-nous les grandes lignes de ce dispositif.

Ce plan a un double objectif : ramener la sécurité dans l'enceinte du stade et permettre la mixité dans les tribunes. La principale mesure a consisté à supprimer les abonnements dans ces deux tribunes, ainsi que dans les tribunes G et K. Ces abonnements sont remplacés par des places vendues à l'unité et placées aléatoirement dans l'une ou l'autre tribune, pour éviter un phénomène de concentration et d'agrégation que nous jugeons responsable des troubles. Les billets sont à présent nominatifs, vendus sur présentation de la carte d'identité et chaque personne peut acheter un maximum de quatre places. Ensuite, nous mettons en avant des tarifs attractifs en tribunes Auteuil et Boulogne : 12 euros pour un billet adulte. Des « tribunes familles » sont également réservées : les places y sont gratuites pour les femmes et à 6 euros pour les enfants de moins de 16 ans. Enfin, 4 000 invitations dans les parties hautes

d'Auteuil et de Boulogne sont attribuées à de jeunes footballeurs d'Île-de-France. La fondation PSG gère la venue de tous ces passionnés du club.

Quelques supporters hostiles ont appelé au boycott de ces mesures, d'autres affirment que cela nuit considérablement à « l'ambiance » et que le PSG perd son âme. Que répondez-vous ?

Je réponds que l'opposition terrible entre nos deux tribunes a conduit au décès de deux personnes en trois ans... Ce qui est purement inadmissible. Nous sommes soutenus par les pouvoirs publics comme par l'opinion qui ne veut plus voir le spectacle football pris en otage. Un sondage effectué par l'institut Aris a montré que 92 % des Franciliens soutenaient ce plan. Mais nous sommes conscients de la gêne que cela peut représenter pour des supporters qui n'ont rien à se reprocher. Dorénavant, tous ceux qui aiment le club doivent venir en cohabitant au Parc, où l'on peut chanter et se mettre debout comme avant. Ces mesures visent avant tout à pacifier l'ambiance et à faire redémarrer Paris sur des bases saines... Nous remettons en place des abonnements dans les virages dès lors que notre stade et ses environs seront apaisés. ■



MISSIONS DE LA DIVISION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE HOOLIGANISME (DNLH)

Dirigée par le commissaire de police Antoine Boutonnet, la DNLH a été créée le 1^{er} décembre 2009 pour renforcer l'efficacité opérationnelle de la lutte contre le hooliganisme pour :

- mieux coordonner les capacités de renseignement avec les acteurs responsables de la sécurité sur le terrain ;
- mieux identifier les cas individuels à risque afin de les interpellier et de les sanctionner sur le plan administratif et judiciaire ;
- apporter aux préfets et aux DDSP (Directions départementales de la sécurité publique) un appui renforcé en termes d'organisation des dispositifs d'ordre public et d'identification. ■



SAISON 2010/2011

CALENDRIER GÉNÉRAL DES COMPÉTITIONS



Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		
jeu 1	Q1	dim 1		mer 1		ven 1	J9	lun 1		mer 1	J5	sam 1		mar 1	1/8	mar 1	1/4	ven 1	J29	dim 1		mer 1		
ven 2		lun 2		jeu 2		sam 2	J8	mar 2	J4	jeu 2	J5	dim 2		mer 2	1/8	mer 2	1/4	sam 2	J29	lun 2		jeu 2		
sam 3		mar 3	Q3	ven 3	Fr / Biélorussie	dim 3		mer 3	J4	ven 3		lun 3		jeu 3		jeu 3		dim 3		mar 3	1/2	ven 3	Biélorussie / Fr	
dim 4		mer 4	Q3	sam 4		lun 4		jeu 4	J4	sam 4	J16 J17	mar 4		ven 4		ven 4	J26	lun 4		mer 4	1/2	sam 4		
lun 5		jeu 5	Q3	dim 5		mar 5		ven 5	J14	dim 5		mer 5		sam 5	J22 J22	sam 5	J26	mar 5	1/4	jeu 5		1/2	dim 5	
mar 6	Q1	ven 6	J1	lun 6		mer 6		sam 6	J12	lun 6		jeu 6		dim 6		dim 6		mer 6	1/4	ven 6	J34	lun 6		
mer 7	Q1	sam 7	J1	mar 7	Bosnie-H / Fr	jeu 7		dim 7		mar 7	J6	ven 7		lun 7		lun 7		jeu 7		1/4	sam 7	J34	mar 7	Fra /
jeu 8	Q1	dim 8		mer 8		ven 8		lun 8		mer 8	J6	sam 8	1/32	mar 8		mar 8	1/8	ven 8	J30	dim 8		mer 8		
ven 9		lun 9		jeu 9		sam 9	Fr / Roumanie	mar 9	1/4	jeu 9		dim 9	1/32	mer 9	Fr / Brésil	mer 9	1/8	sam 9	J30	lun 9		jeu 9		
sam 10		mar 10		ven 10	J6	dim 10		mer 10	1/4	ven 10		lun 10		jeu 10		jeu 10	1/8	dim 10		mar 10	J35	ven 10		
dim 11	Finale CM	mer 11	Norvège / Fr	sam 11	J5	lun 11		jeu 11		sam 11	J17 T:8	mar 11		ven 11		ven 11	J27	lun 11		mer 11	J35	sam 11		
lun 12		jeu 12		dim 12		mar 12	Fr / Luxembourg	ven 12	J15	dim 12	T:8	mer 12		sam 12	J23 J23	sam 12	J27	mar 12	1/4	jeu 12		dim 12		
mar 13	Q2	ven 13	J2	lun 13		mer 13		sam 13	J13	lun 13		jeu 13		dim 13		dim 13		mer 13	1/4	ven 13	J36	lun 13		
mer 14	Q2	sam 14	J2	mar 14	J1	jeu 14		dim 14		mar 14		ven 14		lun 14		lun 14		jeu 14		1/4	sam 14	Finale	mar 14	
jeu 15	Q2	dim 15		mer 15	J1	ven 15	J10	lun 15		mer 15	J6	sam 15	J20 J20	mar 15	1/8	mar 15	1/8	ven 15	J31	dim 15	J36	mer 15		
ven 16		lun 16		jeu 16	J1	sam 16	J9	mar 16		jeu 16	J6	dim 16		mer 16	1/8	mer 16	1/8	sam 16	J31	lun 16		jeu 16		
sam 17		mar 17	PO J3	ven 17	J7	dim 17		mer 17	Angleterre/ Fr	ven 17		lun 17		jeu 17		jeu 17	1/16	dim 17		mar 17		ven 17		
dim 18		mer 18	PO	sam 18	J6	lun 18		jeu 18		sam 18	J18 J18	mar 18	1/2	ven 18		ven 18	J28	lun 18		mer 18	Finale	sam 18		
lun 19		jeu 19	PO	dim 19		mar 19	J3 J11	ven 19		dim 19		mer 19	1/2	sam 19	J24 J24	sam 19	J28	mar 19	1/2	jeu 19		dim 19		
mar 20	Q2	ven 20	J4	lun 20		mer 20	J3	sam 20	J14 T:7	lun 20		jeu 20		dim 20		dim 20		mer 20	1/2	ven 20	J37	lun 20		
mer 21	Q2	sam 21	J3	mar 21	1/16	jeu 21	J3	dim 21	T:7	mar 21	J19	ven 21		lun 21		lun 21		jeu 21		sam 21	J37	mar 21		
jeu 22	Q2	dim 22		mer 22	1/16	ven 22	J12	lun 22		mer 22	J19	sam 22	1/16	mar 22	1/8	mar 22		ven 22	J32	dim 22		mer 22		
ven 23		lun 23		jeu 23		sam 23	J10	mar 23	J5	jeu 23		dim 23	1/16	mer 23	1/8	mer 23		sam 23	Finale	lun 23		jeu 23		
sam 24	TP	mar 24	PO T2	ven 24	J8	dim 24		mer 24	J5	ven 24		lun 24		jeu 24		jeu 24	1/16	dim 24	J32	mar 24		ven 24		
dim 25		mer 25	PO T2	sam 25	J7	lun 25		jeu 25		sam 25		mar 25		ven 25		ven 25	Luxembourg / Fr	lun 25		mer 25		sam 25		
lun 26		jeu 26	PO	dim 26		mar 26	1/8	ven 26	J16	dim 26		mer 26		sam 26	J25 J25	sam 26		mar 26	1/2	jeu 26		dim 26		
mar 27	Q3	ven 27	J5 SC	lun 27		mer 27	1/8	sam 27	J15	lun 27		jeu 27		dim 27		dim 27		mer 27	1/2	ven 27	J38	lun 27		
mer 28	Q3	sam 28	J4	mar 28	J2	jeu 28		dim 28		mar 28		ven 28		lun 28		lun 28		jeu 28		1/2	sam 28	Finale	mar 28	
jeu 29	Q3	dim 29		mer 29	J2	ven 29	J13	lun 29		mer 29		sam 29	J21 J21					mar 29	Fra /	ven 29	J33	dim 29	J38	mer 29
ven 30	T1	lun 30		jeu 30	J2	sam 30	J11	mar 30		jeu 30		dim 30		mer 30		mer 30		sam 30	J33	lun 30		jeu 30		
sam 31	T1	mar 31				dim 31		ven 31		lun 31				jeu 31						mar 31				

FIFA 21 juin 2010 modification des dates (ajout d'une date pour matches amicaux le 1^{er} juin 2011)

- Ligue 1
- Trophée des Champions
- Coupe de France
- UEL : UEFA Ligue Europa
- Coupe du monde des clubs
- Match amical équipe de France
- Trêve de Noël
- Ligue 2
- Coupe de la Ligue
- UCL : UEFA Ligue des Champions
- SC : Super Coupe
- Match équipe de France
- Période matches internationaux

CHALLENGE DU FAIR-PLAY 2009-2010

L'AJ Auxerre et le Stade Malherbe de Caen sont les champions du fair-play!

Rappel du principe : récompenser les clubs de Ligue 1 et Ligue 2 dont les joueurs ont reçu le moins de cartons à l'occasion des rencontres de championnat de France. À partir d'un barème (1 point par carton jaune et 3 points par carton rouge), un classement est établi tout au long de la saison. Parallèlement, les clubs paient des amendes lorsque les joueurs reçoivent des cartons jaunes (80 euros), rouges (230 euros) ou que les entraîneurs sont expulsés ou interdits de banc de touche (460 euros). En fin de saison, l'UCPF redistribue 50 % de la somme récoltée aux trois clubs de chaque division ayant reçu le moins de cartons. L'autre partie des sommes perçues par l'UCPF est versée

intégralement à des associations. Cette saison, ce sont près de 124 000 euros qui vont servir à financer des projets d'associations humanitaires, caritatives ou sociales choisies par le Comité exécutif de l'UCPF après candidatures.

Les grands vainqueurs 2009-2010 sont :

- Ligue 1 :
1. AJ Auxerre
 2. PSG
 3. FC Lorient Bretagne Sud

- Ligue 2 :
1. SM Caen
 2. Dijon FC
 3. Stade Lavallois

4^E ÉDITION DU GRAND PRIX UCPF : APPEL AUX AUTEURS !

Ce concours est ouvert aux étudiants, chercheurs, écrivains ayant rédigé une contribution d'études, un ouvrage ou une œuvre littéraire individuellement ou collectivement, publié en langue française durant l'année 2010. Pour la quatrième année, le jury du Grand Prix UCPF, composé de diverses personnalités de la société civile, décernera, à l'issue des inscriptions (15 novembre 2010) :

- le « Grand Prix UCPF de la meilleure œuvre littéraire 2010 ayant pour thème le football ».
- le « Grand Prix UCPF de la meilleure contribution 2010 en matière de recherche notamment sur le droit, l'économie, l'histoire ou encore la sociologie du football professionnel ».

Le lauréat de chaque catégorie se verra remettre 2000 euros ainsi qu'un trophée et disposera, s'il le souhaite, d'une double page pour présenter sa contribution et son œuvre littéraire dans un numéro de la présente revue de l'UCPF « Profession Football ». ■

Dernière minute !

La cérémonie de remise du Grand Prix UCPF 2009 aura lieu le 11 octobre 2010 au Musée national du Sport, en présence de M. Jérôme Valcke, secrétaire général de la FIFA.



AMATEUR OU PROFESSIONNEL : LE FOOTBALL SE CONJUGUE DÉSORMAIS AU FÉMININ

Le football féminin demeure un monde à part. Alors que le football est le sport le plus populaire et le plus largement médiatisé en France, sa pratique par les femmes demeure aujourd'hui marginale et méconnue. De 1970 à nos jours, le football féminin est doté de grandes compétitions nationales et internationales : le championnat de France en 1974, la Coupe du monde depuis 1991 et le tournoi olympique depuis 1996. Quoiqu'il en soit, il n'acquiert pas la même aura, n'attire pas les foules ni les médias. Les joueuses demeurent loin des transferts, des salaires colossaux et de la publicité, malgré l'augmentation du nombre de pratiquantes depuis les années 80. Ce constat est dommageable car la pratique féminine est aujourd'hui d'une qualité remarquable, tant technique qu'esthétique.

Sur les terrains : un sport en devenir

Nous célébrons les quarante ans du football féminin français, de nombreux clubs sont dotés d'une section féminine – les filles de l'Olympique lyonnais ont d'ailleurs remporté leur quatrième titre consécutif de championnes de France cette année, tandis que la sélection tricolore U19 vient d'être sacrée championne d'Europe –, mais force est de constater que le football au féminin est encore en devenir dans l'Hexagone. La Fédération allemande annonçait en 2008 avoir dépassé le cap du million de licenciées, quand on ne dénombrait que 60 000 pratiquantes licenciées en France (pour plus de 2 millions d'hommes). Cause ou conséquence ? Les médias reflètent cette situation en donnant faible écho aux rencontres féminines, au point que quatre Bleues de l'Équipe A se sont portées volontaires pour poser dénudées dans le cadre d'une campagne choc de la FFF, en



reconnaissance. Il convient à présent de motiver les enfants et de lever les réticences de nombreux parents qui considèrent ce sport comme masculin. On s'accorde sur le fait qu'un début de médiatisation donnerait au football féminin français un coup de pouce bienvenu. Pour certains, c'est par le haut – et notamment un bon résultat de l'équipe de France (en bonne voie, les Bleues de Bruno Bini ont terminé leaders du groupe 1 pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2011 en Allemagne) – que la machine pourrait être lancée. Pour d'autres, en revanche, c'est en favorisant la pratique des jeunes filles que

l'on développera la popularité du sport. Deux pistes à suivre ! Pourtant, les résultats sportifs sont là : depuis l'instauration du classement FIFA féminin en 2003, la France s'est toujours située dans le top 10 mondial, atteignant son meilleur classement en mars 2005 puis en avril 2006 avec une 5^e place. Depuis 2007, elle alterne entre la 7^e et la 8^e place mondiale et se situe toujours dans le top 5 européen. Autre signe encourageant : la féminisation du corps arbitral progresse – du monde amateur aux rencontres internationales – tout comme celle des tribunes. ■



INTERVIEW DE MARILOU DURINGER



Marilou Durringer, chef de délégation de l'Équipe de France Féminine A depuis 1985, représentante du football féminin au sein du Conseil Fédéral.

Comment êtes-vous « tombée » dans le football ?

Mon père était gymnaste, mes frères et copains jouaient au football et très bien ! Pour ma part, j'étais plus attirée par l'athlétisme car j'aimais courir et en plus j'étais très rapide, mais je ne disposais pas d'un club à proximité. J'accompagnais donc les copains (mes frères étaient trop jeunes à l'époque) sur le terrain et à 18 ans ça m'a pris d'essayer !

Vous êtes la grande dame du foot féminin français et avez énormément contribué à la pratique et au développement de la discipline. Que vous a apporté le football à son tour ?

Des valeurs que je tenais déjà de mes parents et que j'ai retrouvées : humilité et abnégation (surtout en 1965 lorsque j'ai débuté !). J'ai aussi appris à donner l'envie de jouer aux autres. Cela m'a également fait rencontrer des personnes qui partagent les mêmes valeurs et avec qui j'ai tissé des liens d'amitié assez forts.

Comment assurer le développement de la pratique féminine en France ?

Le constat actuel pourrait pour ma part être meilleur : des pays ayant démarré après nous nous ont aujourd'hui dépassés dans le développement. Il faudrait que notre première division nationale soit issue de la structure pro, quatre clubs y figurent actuellement. Cette vision plus professionnelle nous permettrait une plus grande médiatisation et nous amènerait plus de crédibilité.

Quel effet cela fait-il d'être la seule femme du Conseil Fédéral ?

Ce fut assez intimidant au début mais comme je fus assez rapidement acceptée je m'y suis sentie bien. C'est très intéressant et on y apprend beaucoup même si on y parle en majorité de foot masculin. D'autres femmes pourraient faire leur entrée au conseil ou dans des comités directeurs sans forcément représenter la pratique féminine ; elles apporteraient certainement d'autres points de vue.

Quels sont les meilleurs souvenirs de votre carrière ?

J'ai la chance d'en avoir beaucoup ! En premier lieu il s'agit de l'acceptation de la pratique féminine par la FFF en 1971 : un pas très important ! Auparavant c'était tellement incongru... Puis je citerai pêle-mêle : la 1^{re} qualification en Coupe du monde en 2003, qui reste la seule participation à ce jour ; les premiers matches de l'Équipe de France télévisés en direct ; l'arrivée d'Élisabeth Loisel en tant que première femme sélectionneur ; le 1^{er} titre de championnes d'Europe des U19 en 2003. Nos jeunes joueuses sont au sommet, tout près des meilleures mondiales, c'est un signe important : on progresse énormément en qualité, il reste à progresser quantitativement !

Vos souhaits pour l'avenir ?

Avoir un football féminin à la hauteur de certains pays voisins et accepté par tous. ■

L'ADMINISTRATION DU FOOTBALL SE FÉMINISE ÉGALEMENT

INTERVIEW DE HÉLÈNE SCHRUB DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION DU FC METZ

Il est un autre terrain où les femmes prennent leurs marques. Si les postes administratifs dans les clubs professionnels, a fortiori les postes à forte responsabilité, sont majoritairement occupés par des hommes (66,9% d'hommes pour 33,1% de femmes dans l'ensemble

des clubs pro), la place des femmes à des postes clés est en augmentation, et ces dernières mettent souvent en avant le fait de n'être pas à leur poste « par hasard »... Elles ont choisi de travailler dans ce domaine et y font preuve de talent, au même titre que leurs homologues masculins, tout en

apportant des qualités qu'elles estiment « typiquement féminines » et qui constitueraient selon elles des atouts dans ce secteur : sensibilité et ouverture vers les interlocuteurs notamment.

Pourquoi travaillez-vous « dans le football » ?

C'est à la fois le fruit du hasard et d'une passion pour le sport. Au cours de mes études à Sciences-Po, une spécialisation sur les métiers du sport s'est ouverte : je l'ai suivie par plaisir, en plus de ma formation « classique ». Et cela m'a ouvert l'esprit : c'est là que je me suis dit que travailler dans le football n'était pas réservé aux personnes issues d'un « milieu » particulier. À force de travail, je pouvais y arriver aussi !

Qu'est-ce qui vous plaît dans cet environnement professionnel ?

Ce qui reste magique c'est de pouvoir faire partie d'un club, de partager les joies et les tristesses d'une équipe – et je ne parle pas seulement des joueurs. L'adrénaline qui accompagne toujours l'organisation des matches à domicile est aussi exceptionnelle à vivre. Ce qui me plaît, enfin, c'est d'être intégrée à une petite équipe administrative et d'avoir les responsabilités qui vont avec.

Que pensez-vous que les femmes peuvent apporter au football ?

Peut-être davantage de sincérité, de droiture et un poil de délicatesse dans toutes les démarches liées au football professionnel.

Votre meilleur souvenir au sein du club ?

L'organisation d'événements supporters d'avant-saison – quand ils témoignent du soutien de toute une population malgré les résultats sportifs difficiles – est toujours un moment spécial à vivre. Ils nous font chaud au cœur et nous donnent de l'énergie et du courage pour toute une année ! ■



Hélène Schrub, directrice de la communication du FC Metz



© FCBG / D. Le Lann



LE RÉSEAU FARE

(FOOTBALL AGAINST RACISM IN EUROPE)

RÉALISE SA 11^E SEMAINE D'ACTION DU 14 AU 26 OCTOBRE PROCHAIN,
EN PARTENARIAT AVEC L'UEFA.

Pendant la semaine d'action FARE, les supporters, clubs et toute personne visée par le racisme unissent leurs efforts sur tout le continent pour mettre fin à la discrimination. La semaine FARE a pour but de sensibiliser le public aux problèmes du racisme et de l'exclusion, et de créer un front uni pour lutter contre l'influence de ce fléau sur le sport numéro 1 en Europe. De nombreux clubs français, amateurs et professionnels, se sont associés à la

semaine FARE en 2008 et 2009 à travers diverses actions avant, pendant et après match.

Cette campagne est coordonnée par la Licra – que l'UCPF soutient dans la lutte contre le racisme et la promotion de la citoyenneté dans le football professionnel – qui se tient prête à accompagner les clubs dans leurs initiatives ainsi qu'à leur adresser du matériel dédié (téléphone : 01 45 08 08 08 – e-mail : sport2@licra.org). ■

CAMPAGNE NATIONALE « FOOTBALL CONTRE LE RACISME » LICRA – UCPF – LFP

L'UCPF, la LFP et la Licra ont souhaité unir leurs forces pour mettre en place une campagne contre le racisme à l'occasion des rencontres de football professionnel. Elle sera lancée, dans les clubs de L1 et L2 qui

le souhaitent, à l'occasion de la semaine FARE, et durera toute la saison. Plus nombreux seront les clubs à se mobiliser, meilleur sera l'impact de la campagne qui repose sur la puissance de notre « réseau » et la répétition du message.

Objectifs :

- informer les spectateurs du délit que représentent les propos, signes et chants à caractère raciste ;
- inciter les témoins d'actes racistes à ne pas se taire ;
- apporter aux victimes un soutien, une

NOUVELLES RECRUES À L'UCPF

Le 1^{er} juillet dernier, Marie-Laure Houari a rejoint l'UCPF où, sous l'égide de Philippe Diallo, elle est en charge de la communication. Titulaire d'un DEA d'information & communication et d'une maîtrise de sciences politiques de la faculté de Paris II, cette spécialiste de la communication et de la promotion a débuté sa carrière dans l'industrie hôtelière (Mériadien, Concorde) puis œuvré principalement à l'organisation d'événements sportifs de 1996 à ce jour (France 98, Euro 2000, Paris 2003, Rallye des Princesses, Rallye Neige & Glace, TransAfricaine...) et collaboré en 2009 à la communication de Sportfive France&Afrique en tant que consultante.

Après deux années passées à l'UCPF dans le cadre d'un contrat de professionnalisation brillamment validé, Claudine Pierre est devenue salariée à part entière le 16 août 2010. Titulaire d'une licence de ressources humaines obtenue à l'école Pigier Performance, Claudine assiste Annick Rohrer, office manager, dans toutes les fonctions administratives et supports. ■

CARNET

La section poussins de l'UCPF s'agrandit ! Nous avons la joie de vous annoncer la naissance de :

Suzanne, fille d'Alice de Roffignac et Luc, le 26 juillet ;

Darius, fils de Bruno Belgodère et Juliette, le 24 août.

écoute et un accompagnement ;

- mettre en avant l'engagement des clubs dans la lutte contre le racisme ;
- recenser de manière plus précise pour le football professionnel et la Licra les actes de racisme perpétrés dans et autour des stades.

Des moyens simples sont mis en œuvre : communiquer un numéro de téléphone et une adresse internet via différents supports (audio et papier) pour recueillir les actes de racisme qui ont eu lieu dans et aux abords des stades. ■